

Communiqué

Réunion des partenaires neuchâtelois pour la coopération au développement

Une force de propositions et d'actions

*C'est une véritable concentration de propositions stratégiques et d'actions que représentera **Latitude 21**, Fédération neuchâteloise de coopération au développement, constituée ce lundi 20 octobre 2008 à Neuchâtel. Cette nouvelle structure découle directement de la loi cantonale sur l'aide humanitaire et la coopération au développement votée en mars dernier par le Grand Conseil. Elle est portée par sept associations neuchâteloises et saluée par l'Etat de Neuchâtel qui en fera un partenaire privilégié. Elle sera présidée par Jacques Forster, ancien vice-président permanent (1999 à 2007) et membre du Comité international de la Croix-Rouge. Elle intègre l'association Notre Jeûne Fédéral et les associations fondatrices de la FéNeCo (Fédération neuchâteloise de coopération).*

Des réponses nouvelles doivent être apportées aux défis actuels de la coopération au développement, défis nombreux, complexes et planétaires. Le Grand Conseil neuchâtelois ne s'y est pas trompé en votant, en mars dernier et par 105 voix sans opposition, la loi neuchâteloise sur l'aide humanitaire et la coopération au développement. Cette loi marque un tournant dans la politique que le canton de Neuchâtel veut continuer d'exercer en ce domaine. Elle instaure un débat sur la question au début de chaque législature et la négociation, sous forme d'un contrat de droit public, d'un mandat de prestations avec des partenaires ciblés. Ces partenaires sont invités à se coordonner pour éviter la dispersion des moyens publics.

Forts de cette invitation, sept associations ont constitué ce lundi 20 octobre 2008 à Neuchâtel une nouvelle fédération neuchâteloise de coopération au développement appelée **Latitude 21**. Il s'agit de Notre Jeûne Fédéral et des associations réunies dans la FéNeCo (Centre Ecologique Albert Schweitzer, Médecins du Monde-Suisse, IMBEWU-Suisse, Abir, Jethro et Mail-Mali). **Latitude 21** intègre donc la FéNeCo, qui disparaît en laissant à la nouvelle structure une large part de ses buts et fonctionnements (mise en œuvre coordonnée de projets de qualité financés par des pouvoirs publics et par des dons privés). La nouvelle fédération ajoute une volonté de conclure, au niveau stratégique, des partenariats forts avec des entités publiques et privées, et de mener une politique active de sensibilisation du public neuchâtelois à la coopération au développement.

A l'occasion de l'assemblée constitutive, le conseiller d'Etat Jean Studer a apporté les remerciements de l'Etat aux différents acteurs présents pour le travail accompli lors de la préparation du projet de loi et de la nouvelle structure. Il s'est réjoui des perspectives ouvertes par ce nouveau fonctionnement auquel l'Etat apportera un réel soutien. Le conseil (exécutif) de **Latitude 21** a été constitué avec à sa tête le Neuchâtelois Jacques Forster, membre du comité du CICR et actuel vice-président du Conseil de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève. En sont également membre Pascale Giron, Isabelle Ott-Bächler, Hugo Cecchini, Rémy Gogniat, Daniel Monnin et Daniel Schneider. (comm)

Neuchâtel, le 20 octobre 2008

Adresse postale provisoire

Latitude 21 c/o Médecins du Monde, rue du Château 19, 2000 Neuchâtel, tél. 032 725 36 16

Contact médias et communication

Rémy Gogniat, 079 401 30 44, rgogniat@hispeed.ch